



## FRAIS DE SCOLARITÉ 2022-2023

	Classes de TPS à GS		Elémentaire	À régler :
	SGD	SGD		
<b>TARIF FAMILLE</b>	<b>Type de frais</b>	<b>SGD</b>	<b>SGD</b>	
	Caution	3,500	3,500	Lors de l'inscription
	Frais d'inscription	2,500	2,500	Lors de l'inscription
	Frais de réinscription*	600	600	Avant le 30 juin 2022
	*Réduction de SGD 250 si le dossier de réinscription est envoyé et les frais de réinscription payés avant le 31 mars 2022 pour la maternelle / avant le 15 avril 2022 pour l'élémentaire			
	<b>Tarif spécial paiement anticipé pour frais annuels</b>	<b>19,163</b>	<b>19,549</b>	<b>En totalité avant le 30 juin 2022</b>
	<b>Frais annuels de scolarité</b>	<b>19,961</b>	<b>20,363</b>	<b>Payable en 3 fois :</b>
	- Premier trimestre (Sep - Déc 2022)	7,993	8,147	Avant le 31 août 2022
	- Second trimestre (Jan - Mars 2023)	5,984	6,108	Avant le 31 décembre 2022
	- Troisième trimestre (Avril - Juin 2023)	5,984	6,108	Avant le 30 mars 2023
<b>Tarif spécial fratrie pour le 2ème et 3ème enfant : 8% de remise sur les frais de scolarité</b> (applicable même si le 1er enfant n'est plus à La Petite Ecole)				

	Classes de TPS à GS		Elémentaire	À régler :
	SGD	SGD		
<b>TARIF ENTREPRISE</b>	<b>Type de frais</b>	<b>SGD</b>	<b>SGD</b>	
	Caution	3,500	3,500	Lors de l'inscription
	Frais d'inscription	2,500	2,500	Lors de l'inscription
	Frais de réinscription	600	600	Avant le 30 juin 2022
	<b>Tarif spécial paiement anticipé pour frais annuels</b>	<b>22,228</b>	<b>22,663</b>	<b>En totalité avant le 30 juin 2022</b>
	<b>Frais annuels de scolarité</b>	<b>23,154</b>	<b>23,608</b>	<b>Payable en 3 fois :</b>
	- Premier trimestre (Sep - Déc 2022)	9,270	9,455	Avant le 31 août 2022
	- Second trimestre (Jan - Mars 2023)	6,942	7,076	Avant le 31 décembre 2022
	- Troisième trimestre (Avril - Juin 2023)	6,942	7,076	Avant le 30 mars 2023

Le tarif "Famille" s'applique aux familles qui règlent la totalité des frais de scolarité et ne reçoivent aucune aide financière de la part de leur employeur.

Si ces derniers sont pris en charge ou remboursés, même partiellement, le montant de cette participation doit être connu de La Petite Ecole.

Chaque parent doit également fournir les coordonnées complètes (nom, téléphone, email) d'un responsable Ressources Humaines de son employeur.

Sans cette déclaration, le tarif appliqué est le tarif "Entreprise".

**Pour le tarif spécial paiement anticipé, en cas de départ en cours d'année, le remboursement se fera sur la base du tarif normal.**

Tous les prix indiqués sont en dollars singapouriens (SGD), taxe de 7% (GST) incluse.